



UFR des LETTRES  
Département des Sciences du Langage

Bordeaux, le 16 décembre 2006.

Professeur Claude Muller  
Président du jury.

*Rapport complémentaire sur la thèse de Monsieur Pierre Guitteny.*

Conformément aux instructions faisant suite à l'arrêté du 7 août 2006, après délibération, le président du jury a fait voter à bulletins secrets le jury de la thèse de Monsieur Guitteny, le 13 décembre 2006, sur la question de l'attribution ou non de la mention maximale, *très honorable avec félicitations*. Les cinq membres du jury ont voté oui à l'attribution de cette mention, qui a donc été décernée au candidat.

La thèse soutenue par Monsieur Guitteny est de grande qualité. Sur tous les points majeurs portant à discussion, que ce soit la qualité et l'ampleur des références scientifiques, la finesse des observations, la qualité de la rédaction et sa clarté, cette thèse est une très bonne thèse. Le jury a été convaincu, ce qui n'allait pas de soi, de l'existence d'un phénomène "passif" au moins sur le plan de la diathèse, en LSF. Il y a donc une avancée dans le domaine de la description scientifique de la langue des signes, et dans la discussion récurrente sur la pertinence ou non des catégories grammaticales usuelles appliquées à ce domaine particulier. Les critiques portées par les différents membres du jury portent soit sur des questions mineures de présentation, soit sur des différences d'analyse tenant aux positions théoriques des uns et des autres, soit sur des prolongements possibles des analyses présentées avec beaucoup de prudence et d'assurance dans ce travail. Enfin, le candidat a répondu avec pertinence aux questions des membres du jury. Le président du jury estime par conséquent que cette mention est tout à fait méritée et justifiée.

Claude Muller



## **Rapport de soutenance de la thèse de Doctorat de Monsieur Pierre GUITTENY**

Le 13 décembre 2006, Monsieur Pierre GUITTENY a soutenu sa thèse intitulée « Le passif en langue des signes » pour l'obtention du grade de Docteur, à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3.

Le jury était composé de :

Monsieur **Christian CUXAC**, Professeur à l'Université Paris 8 – Vincennes-Saint Denis,  
**Rapporteur**,

Monsieur **Patrice DALLE**, Professeur à l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier,

Madame **Agnès MILLET**, Professeur à l'Université Grenoble 3 - Stendhal, **Rapporteur**,

Monsieur **Henri PORTINE**, Professeur à l'Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne,  
**Directeur** de la thèse,

Monsieur **Claude MULLER**, Professeur à l'Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne, **Président** du jury.

A l'issue de la soutenance, le jury a délibéré et a décerné à Monsieur Pierre GUITTENY le grade de Docteur de l'Université de Bordeaux 3, Spécialité Linguistique, **Mention Très Honorable avec les félicitations à l'unanimité**.

### **Rapport de soutenance**

Monsieur Pierre GUITTENY présente son travail. Les différents membres du jury interviennent ensuite dans l'ordre suivant : Monsieur Henri PORTINE, Madame Agnès MILLET, Monsieur Christian CUXAC, Monsieur Patrice DALLE, Monsieur Claude MULLER.

#### **Présentation de son travail par Monsieur Pierre GUITTENY**

Monsieur Pierre Guitteny axe sa présentation sur trois thèmes : le développement d'outils d'analyse grammaticale adaptés à une langue visuo-gestuelle (montrant certains défauts d'études générativistes), les limites de son objet d'étude (dont les différences entre français signé et langue des signes), et l'analyse syntaxique du passif en langue des signes (la démotion du premier argument du verbe est caractérisée par la prise de rôle pour les énoncés en transfert personnel, et par l'attribution des emplacements pour les énoncés hors transfert). Ainsi peut-on distinguer passif et impératif, passif et impersonnel, passif et inverse. Cette présentation a été proposée simultanément en français et en langue des signes (par la projection d'une vidéo préalablement enregistrée par l'impétrant).

#### **Intervention de Monsieur Henri PORTINE**

Monsieur Henri Portine prend la parole. Il souligne tout d'abord la capacité de travail de Monsieur Guitteny qui a su mener de front les recherches pour sa thèse, la rédaction de celle-ci et un travail à temps plein, la thèse n'ayant pu être financée par une allocation (la langue des signes, au début de cette thèse, bénéficiait de moins d'attention qu'aujourd'hui). Cependant, le travail de Monsieur Guitteny comme interprète « langue des signes –

français » et son engagement auprès de la communauté sourde ne présentait pas une rupture avec son objet de recherche, ce qui fut un avantage. Il faut aussi souligner que le fait de travailler parallèlement à la rédaction de la thèse n'a jamais empêché Monsieur Guitteny de participer aux activités des équipes de recherche TELANCO et SIGNES. Il a aussi su mener une activité de production d'articles et de communications avec publication. Monsieur Portine dit aussi que la direction de cette thèse fut assez agréable : Monsieur Guitteny écrit bien et avec beaucoup de clarté et il pose toujours des questions précises et bien formulées.

L'engagement de Monsieur Guitteny auprès de la communauté sourde n'est pas que la manifestation de son esprit citoyen. Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu de l'évoquer ici. Il en va de la langue des signes comme des langues qui restent largement à décrire : il est nécessaire de comprendre comment elles s'utilisent, de les « saisir sur le vif », de les envisager aussi comme pratiques socialisées si l'on veut les décrire dans leur réalité vivante et éviter d'en donner une vision asséchée et déformée. Cela est vrai quel que soit l'objectif, qu'il s'agisse de faire une étude syntaxique et plus ou moins formelle ou une étude sur la manifestation discursive de la langue.

Monsieur Guitteny présente enfin une caractéristique intéressante. Venu de la philosophie à la linguistique, il a su pénétrer totalement ce deuxième domaine d'étude, sachant éviter l'écueil consistant à devenir un « philosophe des linguistes ». De son passé d'étudiant en philosophie, il reste le sens d'une vision d'ensemble d'une problématique, le souci de prendre en compte la multiplicité des paramètres d'un questionnement. Son actualité de doctorant en linguistique l'a muni d'un désir de rigueur, d'un intérêt pour l'étude minutieuse d'un véritable objet, c'est-à-dire d'un objet pris dans son objectivation, fondement de l'activité de tout linguiste. Il est aussi manifeste que, tandis qu'il terminait sa thèse, il envisageait déjà d'autres sujets d'étude comme la narration en langue des signes.

Etudiant le passif en langue des signes, Monsieur Guitteny se trouvait confronté à la réalité de son objet. Y a-t-il un passif en langue des signes ? La question résonne comme bien d'autres en linguistique : y a-t-il une proposition relative en japonais, par exemple ? Le danger est sans doute encore plus grand pour la langue des signes. On sait que le japonais n'est pas une langue indo-européenne ; on hésitera donc à appliquer des schémas de langues indo-européennes sur le japonais. Etudier la langue des signes française suppose que l'on restreigne bien la valeur de l'adjectif « française » à ce qu'il donne à voir : un territoire et une langue dominante (avec les effets sociolinguistiques que cela peut avoir). Le danger de parallélisme grammatical étant assez vite écarté, il fallait ensuite essayer de saisir la notion de passif dans sa réalité de mécanisme linguistique réalisé de telle ou telle façon dans telle langue. Monsieur Guitteny a su opérer ce transfert conceptuel. Il a ensuite été confronté aux théories sur le passif. Là encore, Monsieur Guitteny a réussi à comprendre les théories, à ne pas faire un choix qui serait dicté par un contexte quelconque mais à opérer son propre choix en pleine connaissance de cause.

Cela a conduit Monsieur Guitteny à insister sur un aspect fondamental du passif : la mise en retrait du premier argument du verbe, le détricotage de la relation agentive. Il restait alors à faire correspondre des marques spatialisées — comme le sont toutes les marques des langues des signes — à cette tournure passive. Le problème repose en partie sur un aspect paradigmatique (un aspect et non « l'aspect ») des langues des signes. L'effet paradigmatique n'est pas absent des langues vocales dans la production orale comme l'ont bien mis en évidence les travaux de Claire Blanche Benveniste et du GARS. Mais cet effet paradigmatique relève de dysfluences, c'est-à-dire, non de ratés, mais de modalités de construction de l'énoncé. Dans les langues des signes, il ne s'agit pas d'un effet mais d'un aspect constitutif ; il ne s'agit pas de modalités de construction mais de modalités de signification. Le signe en langue des signes est mouvement des mains, mouvement des épaules, expression faciale, non dans une juxtaposition de traits mais dans une composition

de traits. Je crois que c'est cet aspect qui a rendu le travail de Monsieur Guitteny difficile. Il devait saisir l'expression du passif — si elle existait (et il a montré qu'elle existait) — dans cette composition qui donne au signe en langue des signes toute sa complexité. La thèse de Monsieur Guitteny présente aussi un intérêt épistémologique : il essaie de tenir compte de la spatialisation des signes et de ce que cela induit, mais il tient compte aussi du fait qu'une des langues est une langue, avec une structure de langue. C'est ce double enjeu qui est fondamental et qu'il va falloir préciser pour la communauté des chercheurs travaillant sur les langues des signes.

Monsieur Portine rapporte aussi les discussions qu'il a eues avec Monsieur Guitteny. Le fait de positionner l'étude du passif en français en annexe et non dans le corps du texte ne reflète pas la dynamique de la pensée de Monsieur Guitteny et correspond à une décision prise en phase finale, d'ailleurs un peu contre l'avis de Monsieur Portine qui tient à expliciter la démarche de Monsieur Guitteny : c'est par modestie que ce passage se retrouve en annexe. Spécialiste de langue des signes, Monsieur Guitteny l'est incontestablement. Mais il n'est pas descripteur de langue des signes ; il est linguiste travaillant de façon privilégiée sur la langue des signes. Ses études sur le français n'ayant pas encore atteint le niveau de celles sur la langue des signes, Monsieur Guitteny se juge encore indigne d'exhiber son travail sur le français avec le même poids que son travail sur la langue des signes. Mais cette mise en annexe a eu pour effet de limiter cette investigation sur le français alors qu'un positionnement plus central aurait conduit au contraire à la déployer. Gageons cependant que dans quelques années, il publiera aussi bien sur le français que sur la langue des signes. Gageons aussi qu'il va pouvoir mettre en œuvre l'un de ses souhaits : étudier une langue qui soit suffisamment exotique par rapport à la langue des signes et au français et en tirer des descriptions qui viendront enrichir sa compétence de linguiste.

Cette thèse aura sans aucun doute des prolongements. Il serait intéressant de dépasser la remarque de la page 267 sur le caractère inopérant de la caractérisation de l'impersonnel en français pour l'étude d'autres langues, comme les langues des signes. Des énoncés comme « il est venu trop de monde à la maison hier soir pour qu'on puisse discuter sérieusement toi et moi » ou « il s'est construit beaucoup de villas dans ce quartier ces temps-ci » n'ont sans doute pas de stricts correspondants en langue des signes mais le mécanisme de mise en retrait de la relation agentive n'est pas sans rapport avec le passif et pourrait donner lieu à des interrogations en langue des signes.

Enfin, la question de la confrontation de l'oralité dans l'emploi des langues vocales et des usages linguistiques en langues des signes mériterait d'être posée, semble-t-il, de façon claire et étudiée assez minutieusement. Il peut y avoir là des travaux pouvant mobiliser de jeunes chercheurs comme Monsieur Guitteny.

Pour terminer, Monsieur Portine dit toute l'estime qu'il a pour Monsieur Guitteny. Son travail représentera une étape dans le traitement des langues des signes. C'est aussi une thèse qui a l'intérêt de montrer que les langues des signes sont non seulement des enjeux de formation mais aussi des objets de recherche. Dans une région où il y a un grand développement de la formation en langue des signes et un grand potentiel de réflexion, mettre en évidence l'intérêt de la recherche est sans doute faire œuvre utile.

### **Intervention de Madame Agnès MILLET**

Madame Agnès Millet (AM) prend à son tour la parole. Elle souligne en tout premier lieu la qualité d'ensemble de la thèse présentée par Pierre Guitteny : la facture en est en effet excellente, la lecture agréable et la bibliographie atteste de nombreuses lectures qui couvrent parfaitement les champs de l'observation. La présentation des exemples en LSF,

sous la forme de dessins très clairs, est en outre remarquable car particulièrement judicieuse et adéquate – l'absence de cette iconographie dans certains exemples donnés en fin de thèse (pp. 324-328) se fait alors sentir et conforte l'idée qu'une telle présentation des corpus est extrêmement précieuse pour l'étude des langues signées (LS).

Dans un second temps, AM se dit très satisfaite de la position épistémologique du candidat. En effet les recherches sur les LS sont le lieu de polémiques et d'approches très sensiblement contrastées (Millet, 2002). Un premier type d'approche – appelée « convergente » – consiste à forcer en quelque sorte les outils de la linguistique pour y faire entrer la description des LS, comme si elles étaient des langues vocales. La seconde façon d'aborder les LS – appelée « approche différentialiste » – se situe à l'autre extrême et refuse les outils de la linguistique, arguant de la singularité des LS. La troisième voie, est « moyenne », et prend en compte les spécificités majeures des LS – gestualité, iconicité, spatialité – tout en utilisant et en interrogeant les outils de la linguistique. C'est cette troisième voie qu'a choisi Pierre Guitteny, qui lui permet tout à la fois d'utiliser certains outils forgés par la linguistique des langues vocales, d'en forger d'autres si nécessaire, et d'interroger en retour certaines théories – spécialement la théorie générativiste, cf pp. 319 et sq. Cette position d'ensemble permet à Pierre Guitteny un discours scientifique équilibré et ouvert aux dialogues des théories et des positionnements dans le champ.

Après ces deux remarques d'ensemble, AM, se propose de détailler les quatre chapitres de la thèse. Ces quatre chapitres sont assez équilibrés du point de vue de la quantité, mais ne sont pas tout à fait de qualité égale. En effet, en commençant par le plus positif, on dira que le chapitre II est absolument remarquable dans les questionnements fins qu'il propose de la question linguistique des LS en lien avec la pensée visuelle. Là encore loin des polémiques et évitant la délicate question de la « pensée sourde », Pierre Guitteny présente des développements extrêmement intéressants et stimulants sur les liens entre iconicité, images mentales et pensée visuelle, sans jamais dénier le caractère fondamentalement *linguistique* des LS (cf. p. 129 « Les signes de grande iconicité sont modelés par un traitement linguistique »). Page 143, les liens entre « entités agonistes et antagonistes », « prototype », « métaphores » et LS, sont particulièrement bien interrogés. La position générale qui paraît se dégager est que les LS seraient une énonciation linguistique suivant le cheminement de la pensée visuelle, ce qui remettrait, dans ce cadre précis des langues gestuelles, quelque peu en cause l'opposition « pensée verbale »/« pensée visuelle » (énoncée par ex. p. 127), puisqu'on se trouverait dans une pensée verbale déployée au plus près de la pensée visuelle. A la fin de ce chapitre (2.3.2 « Domaines connexes » pp. 148-157) s'ouvre également un ensemble de pistes fécondes, tel le concept de *pertinence* développé par Sperber et Wilson ou plus stimulant encore celui de *ekphrasis* issu de la rhétorique ou encore la notion de *valence visuelle*. AM se dit avoir été beaucoup moins convaincue par les apports possibles de la *scénaristique* ; les outils de l'analyse littéraire et de la stylistique lui paraissant plus adéquats pour décrire les styles d'une langue – fût-elle spatiale et iconique, elle n'est pas un film. Par exemple, les termes de « caméra subjective » (p. 154) ou de « champ/contre-champ » (Ch. 4) peuvent très avantageusement (linguistiquement parlant) être remplacés par ceux de « point de vue du personnage » vs « point de vue du narrateur » ou « point de vue du personnage A » vs « point de vue du personnage B ». Concernant ce remarquable chapitre, AM souligne encore que le début pose avec justesse les questions de « l'oralité », du « français signé » (cf. les pistes pour distinguer français signé et LSF p. 99), et au bout du compte assoit les questions méthodologiques fondamentales des corpus à observer (cf. la critique raisonnée – et encore une fois scientifiquement posée loin des polémiques – de certaines recherches anglo-saxonnes – par ex. Neidle, 2000). A ce propos, on pourra regretter que Pierre Guitteny n'ait pas mieux explicité le choix de ses corpus, alors même que son choix allie de façon fort

complémentaire corpus authentiques (programmes de télévisions, vidéos commercialisées), narrations et énoncés signés à partir d'images et corpus d'élicitation. De ce fait, la possible influence du français sur la production signée est évitée, les stimulus de production étant des images. Ceci garantit que toutes les productions décrites relèvent de variantes de la LSF, et non de variétés de français signé. Ainsi un biais considérable, que l'on rencontre parfois dans les études sur les LS, est effectivement écarté.

C'est au demeurant à partir de ces différents types de corpus, que, dans le chapitre IV, Pierre Guitteny cherche à définir les caractéristiques des formes passives en LSF (le corpus présenté pp. 288-294 concernant « l'adulte en colère contre l'enfant » est particulièrement intéressant, dans le sens où il permet de mettre en évidence un panel de structures syntaxiques liées à l'orientation énonciative du locuteur). L'argumentaire d'ensemble est convaincant et les termes retenus de « démotion du sujet », de « mouvements afférent et efférent » (cf. p. 311), méritent de s'imposer dans la description des structures phrastiques passives de la LSF. Le rôle de la mimique et du regard dans la tournure passive sont magistralement mis en évidence (ex p. 296 ; 306). La méthodologie liée aux jugements d'acceptabilité des locuteurs de LSF (pp. 298-305) assure la validité des résultats : par exemple, l'idée que, dans certains cas, le passif nécessite une spatialisation (par pointage ou par spatialisation d'un signe). Néanmoins, dans ce dernier chapitre, qui est, si l'on se fie au titre, le cœur de la thèse, certains commentaires auraient mérités d'être approfondis (p. 283 ; p. 303-304 ; 323-329), et certaines questions restent en suspens – par exemple :

- si l'on admet qu'il existe un espace pré-sémantisé d'indéfini (Millet, 1997), les structures verbales ayant leur point d'origine dans cet espace (p. 312) constituent-elles des structures passives ?

- la transformation passive paraît connaître des limitations en LSF – tout comme en français d'ailleurs. Cette limitation ne reposerait-elle pas sur la possibilité d'agentivisation/patientivisation des actants du procès (cf. l'exemple très intéressant LUNE/SOLEIL, où la terre est patientivée pour aboutir à une structure dont la translittération pourrait être « la lune est brillée par le soleil » – pp. 305-306) ;

- certaines analyses ne poussent pas suffisamment la décomposition des morphèmes : en effet, bien des éléments correspondant à – selon Pierre Guitteny – « un signe » (ex. p. 234) correspondent selon AM à des structures syntaxiques (de type proforme manuelle 1 / proforme manuelle 2 / mouvement-contact des proformes manuelles / proforme corporelle) ;

- la question d'une éventuelle préposition reste mal résolue : en quoi PERSONNE peut-il fonctionner comme une préposition (p. 299, repris p. 336).

Mais il est bien normal que dans une recherche pionnière comme celle de Pierre Guitteny, l'ensemble des analyses, parce qu'elles sont novatrices, tout en apportant un ensemble de réponses très satisfaisantes et éclairantes pour la connaissance du fonctionnement linguistique des langues gestuelles, engendrent de nouvelles questions, qui laissent augurer de la nécessité de la poursuite de ces recherches.

On l'aura compris, ces deux chapitres suffisent à démontrer la pertinence de la recherche entamée et les qualités de chercheur de Pierre Guitteny – rigueur, objectivité dans un champ « mouvementé », désir d'explicitation et d'exploration scientifique fouillée et modeste aussi. Et c'est peut-être bien la difficulté à concilier ces deux derniers éléments qui pourrait être la cause des petites réserves que AM aurait à émettre sur les chapitres I et III, qui consistent respectivement en une revue de questions sur la définition du passif dans les langues vocales (essentiellement française et anglaise) et en un panorama des recherches et des théories sur les LS (essentiellement LSF et ASL) sur des points aussi divers que les « questions morphophonologiques », les « catégories syntaxiques », « l'ordre des signes », etc. La connaissance des deux champs n'est pas en cause, mais on peut regretter que Pierre Guitteny n'ait pas pris suffisamment de distance critique (peut-

être par modestie) vis-à-vis de l'ensemble – assez hétéroclite – des concepts et des théories présentés dans ces deux parties.

Concernant le chapitre I, il aurait sans doute été plus judicieux, compte tenu des objectifs de recherche, de synthétiser toutes les définitions du passif, en montrant comment elles jouent sur les différents plans – syntaxique, sémantique, pragmatique (ou énonciatif) – et argumenter en faveur de telle ou telle, de manière à mieux problématiser la question du passif dans le cadre de l'analyse d'une langue gestuelle – la définition retenue p. 74 est au demeurant vraisemblablement la meilleure possible, mais le positionnement de l'auteur n'est pas très explicite. De ce point de vue, une inversion des chapitres I et II aurait peut-être permis de hiérarchiser et de discuter davantage toutes les positions théoriques (GGT, grammaires cognitives, grammaires casuelles, théories de l'acquisition, etc.) présentées de façon un peu trop linéaire.

Pour le chapitre III – qui est très complémentaire du chapitre II – la question est plutôt celle de l'exhaustivité ; bien des points qui sont abordés relèvent de ce que l'on pourrait appeler « syntaxe générale des LS », mais l'espace de la thèse ne laisse bien sûr pas le temps de les approfondir, étant donné que chacune des questions soulevées aurait pu être un sujet de thèse en soi (par exemple celle des catégories, ou de l'ordre des éléments – qui donne, au demeurant, lieu à l'exploration d'un corpus tout à fait passionnant (« l'homme conduit » pp. 247-256). Certains points restent donc obscurs :

- par exemple p. 192 « les marques supplémentaires » sur les signes qui paraissent relever de la seule morphologie (flexionnelle), puisque tous les exemples cités concernent des occurrences en discours ;

- de même, pourquoi l'opposition nom/verbe, réalisée en discours mais non effective en langue dans bien des cas, « risquera[it-elle] de poser quelques difficultés pour l'analyse syntaxique d'énoncés signés » (p. 218) ;

Ce chapitre excédait largement le thème de la thèse et ne pouvait, dans ce cadre, répondre à l'immensité des questions posées. Ou alors ... n'est-ce pas le titre qui était trop réducteur (trop modeste) par rapport au travail effectué. L'ensemble du travail de Pierre Guitteny semble en effet plus s'inscrire dans une thématique qui serait : « iconicité des langues gestuelles : questions théoriques – applications sur le passif », ce qui révèle l'ambition du projet sous la modestie du chercheur et qui permet d'expliquer les petites imperfections des chapitres I et III.

Au terme du débat qui suit son intervention, les petites réserves émises sont, selon AM, levées. En effet, la pertinence des réponses de Pierre Guitteny a confirmé sans réserve ses qualités d'écoute et de synthèse ainsi que sa grande maîtrise du champ. Pour conclure, AM redit sa satisfaction et félicite Pierre Guitteny pour ce travail qui, sans aucun doute, s'imposera.

### **Intervention de Monsieur Christian CUXAC**

Monsieur Christian Cuxac prend ensuite la parole : la thèse de Pierre Guitteny est une belle thèse, d'une excellente qualité d'écriture, construite autour d'un sujet intéressant et neuf - en ce qui concerne tout du moins la langue des signes française-, avec des exemples bien choisis et bien discutés, des illustrations éclairantes, une bibliographie quasi exhaustive. Il relève toutefois un problème d'organisation générale : selon lui, il aurait été plus cohérent de proposer comme chapitre introductif la partie sur les langues des signes enjeux de questionnement sur les langues, puis la partie intitulée « prolégomènes » qui, elle-même, aurait pu servir d'introduction à la problématique générale du passif dans les langues suivie d'une application à une langue très étudiée comme le français où le passif est indiqué par une marque spécifique -partie bizarrement reléguée en annexe- pour terminer par le dernier chapitre consacré à la question du passif en langue des signes.

Le chapitre deux permet à Pierre Guitteny de se concentrer sur les débats actuels concernant langage et cognition, langage et perception-action, pensée visuelle, modularité, et bien sûr iconicité, les langues des signes étant placées en position d'analyseurs épistémiques.

En ce qui concerne l'iconicité, sa pertinence cognitive et son être là linguistique, Christian Cuxac tient à faire une mise au point sur la typologie de l'iconicité des LS qu'il a récemment modélisée. Premier type : une iconicité imagique (ou d'image) à laquelle les sourd recourent pour donner à voir illustrer une scène, raconter une histoire, décrire un personnage, un lieu, etc. Ce sont les « structures de grande iconicité » ou « transferts » telles qu'il les a dénommées. Ces structures sont compositionnelles : l'expression du visage, le regard, certains mouvements du visage et/ou du corps et, en ce qui concerne les mains, leur configuration, leur orientation, leur emplacement et leur mouvement sont tous des éléments porteurs de sens similaires à des morphèmes compositionnels. Ce type d'iconicité est forcément pertinent cognitivement puisqu'il est au service d'une visée intentionnellement illustrative. Cette branche de la LSF qui donne à voir est par ailleurs marquée, car fondée sur un réalisme visuel. On sait en effet, comme l'a bien analysé René Thom, que les dessins d'enfants fondés sur le réalisme visuel apparaissent plus tardivement que les dessins figurant des concepts. Cette branche est aussi marquée dans le sens où son utilisation nécessite que l'émetteur exerce un contrôle sur ces réalisations en cours puisqu'il faut qu'elles soient en adéquation de similarité, de ressemblance, avec l'expérience perceptivo pratique qu'il vise à donner à voir.

Ces réalisations relèvent de l'univers mental de l'imagerie hypothèse selon laquelle Christian Cuxac convoque Paivio, un peu Denis et Kosslyn, beaucoup Arnheim et surtout pas Pylyshyn. Pour rendre compte du fonctionnement pragmatique et organisationnel de ces structures, la terminologie, les concepts et les instruments d'analyse linguistiques traditionnels s'avèrent souvent inadéquats puisque par leur focalisation exclusive sur les langues vocales, ce sont eux qui ont historiquement généré l'exclusion de ces formes iconiques. Mais ajoute Christian Cuxac, cela n'est aucunement gênant sur un plan théorique dans la mesure où ces structures s'inscrivent en première instance d'une sémiologie du montrer.

Le deuxième type d'iconicité est schématique ou diagrammatique. Ici, pas de réalisme visuel, mais la plongée de l'univers perceptivo-pratique dans un espace de réalisation des messages considéré comme un diagramme. Cette iconicité diagrammatique qui ne donne pas à voir est largement utilisée pour relier entre eux les signes du vocabulaire standard et sera de ce fait au cœur du débat à venir sur le passif en LSF. Les raisons d'être de ces résolutions iconiques sont essentiellement économiques et se basent sur des représentations métaphoriques que l'on songe par exemple comme le montre bien Pierre Guitteny aux constructions de références temporelles, véritables lignes (au sens spatial) du temps.

Reste le troisième type d'iconicité qui prend en charge les caractéristiques iconiques des signes du vocabulaire standard. Il s'agit d'une iconicité dégénérée ou dégradée, où les paramètres définis par Stokoe sont à prendre comme des morphèmes compositionnels (iconiques ou non iconiques). Cette iconicité est présente et le reste pour des raisons d'économie liées au va-et-vient entre les visées (illustrative et non illustrative) et est donc pertinente linguistiquement même si - Christian Cuxac insiste fortement sur ce point - elle n'a aucune pertinence cognitive eu égard à l'acquisition des langues des signes par l'enfant.

Christian Cuxac aborde ensuite la question du passif. Si, du passif on donne comme définition « activation du patient (avec démotion de l'agent) » alors Christian Cuxac en est d'accord, il y a bien un passif en langue des signes. Si maintenant on dit que cette activation du patient se repère grâce à une marque et que cette marque change l'orientation

sémantique du verbe vis-à-vis de son premier déterminant, on donne une définition syntaxique du passif ayant des effets sémantiques (changement d'orientation du verbe) comme on peut le dire pour le français. On remarquera au passage que cette définition permet de conserver la notion prévalente de sujet syntaxique. Toutefois rien n'empêche de présenter les choses autrement : ainsi en disant que lorsque, seule, la relation patient-verbe transitif est envisagée, une opération qui consiste à ajouter une marque est nécessaire. En ce cas, on se passe, même dans des langues comme le français, de la notion de sujet syntaxique. Christian Cuxac précise que cette argumentation n'est destinée qu'à bien faire ressortir que ce qui pose problème avec le passif est bien la notion de sujet.

Cela dit, dans une langue comme la LSF où les verbes transitifs selon leur sémantisme (voir la différence entre INFORMER et INVITER) sont forcément orientés par rapport à leurs actants, où est la marque supplémentaire ? La réponse de Pierre Guitteny est qu'il n'y a pas de locus pour l'agent. C'est vrai mais il en va exactement de même dans les énoncés à démotivation du patient (« j'informe à tout va », « moi je demande constamment », « moi j'invite sans cesse »...) énoncés qui, en LSF, n'ont pas de locus pour le patient. A ce propos, Pierre Guitteny répond brillamment en suggérant que de tels énoncés pourraient relever d'une forme d'antipassif.

Pour conclure, Christian Cuxac fait la remarque suivante : cette thèse peut-être surtout dans son ton, lui semble renvoyer à l'époque où les langues des signes étaient des objets fragiles au point que l'on pouvait, pour les défendre en tant que langues à part entière, convoquer un ensemble (restreint pour l'époque concernée), de travaux à positionnements théoriques conflictuels voire antagonistes. Mais ce temps là n'est plus. D'abord parce qu'à présent, le nombre de travaux consacrés aux langues des signes est tout à fait estimable. De plus, parce que les objets d'une théorie à l'autre ne sont pas les mêmes. Christian Cuxac se pose la question suivante : pourquoi en tant que linguiste de terrain défendrait-il une langue qui réalise des énoncés comme « John read BOOK » où « book » est réalisé en dactylogogie. Est-ce vraiment, toujours une langue ? Un tel objet ne l'intéresse pas, ne lui fait éprouver aucune sympathie. En ce sens le parti pris ouvertement consensuel de Pierre Guitteny, donne parfois l'idée que toutes les théories se valent dans une sorte d'œcuménisme scientifique. Cette position, Christian Cuxac la considère comme difficilement tenable épistémologiquement par les temps actuels où les théories se sont depuis quelques années radicalisées. Comment en effet concilier des points de vue théoriques aussi radicalement différents que : caractère central de la syntaxe vs la syntaxe comme ritualisation (René Thom), représentations internes vs représentations socialement partagées, les pathologies comme indices de modularité vs la modularité comme indice de pathologies, non-pertinence vs pertinence de l'iconicité, non-pertinence linguistique de la surdité vs pertinence de la surdité (où le fait de ne pas entendre est susceptible –ou non- d'avoir une influence profonde sur les structures des langues des signes). Christian Cuxac après avoir posé au candidat une question relative à ces deux derniers points et l'avoir incité à prendre plus clairement position dans le débat théorique actuel en n'hésitant pas à aller explicitement là où vont ses sympathies, félicite Pierre Guitteny pour cette thèse à l'érudition impressionnante qui devrait servir de référence pour de nombreux chercheurs à venir.

### **Intervention de Monsieur Patrice DALLE**

Au début de son intervention, Monsieur Patrice Dalle souligne son statut particulier au sein de ce jury : il n'est pas linguiste de formation mais informaticien menant des recherches sur la langue des signes (LS) par des méthodes d'analyse d'image appliquées à des corpus vidéo. Dans ce contexte, il aurait pu rencontrer des difficultés pour comprendre en profondeur un document aussi riche. Il n'en a rien été et cela est à mettre au crédit de la

qualité du document, aussi bien dans sa forme, la clarté du style et la richesse et la pertinence des illustrations, que dans le fond, les idées étant bien introduites et très clairement argumentées.

Il a été impressionné par le caractère exhaustif de la présentation des différentes théories sur le passif, même si l'effort de structuration de cette description aurait pu être davantage poussé. Par ailleurs on peut se demander pourquoi le cas particulier du passif en français a été relégué en annexe. En conclusion de ce premier chapitre, devant la multiplicité des définitions du passif proposées par les chercheurs, Pierre Guitteny propose de choisir celle qu'il utilisera pour analyser le passif en LS. Il paraît certes difficile de sélectionner chaque approche du passif et de l'examiner dans le cas de la LS. On peut cependant se demander pourquoi une définition élaborée pour les langues vocales conviendrait *a priori* pour une langue visuelle.

Les outils et méthodes informatiques que cherche à développer Patrice Dalle pour analyser et expliquer la LS sont basés sur des modélisations de cette langue. Il a donc été particulièrement intéressé par les chapitres 2 et 3 qui présentent les spécificités de la LS et en décrivent les composants et le fonctionnement. Il était tout à fait pertinent d'analyser les conséquences de l'utilisation du canal visuo-gestuel, sur le statut de l'image verbale, sur l'ancrage perceptivo-cognitif des LS et sur le rôle central que joue l'iconicité, y compris bien sûr dans la syntaxe de la LS. Les modèles actuels, le plus souvent basés sur des approches générativistes, manquent encore d'outils conceptuels pour rendre compte de cette dimension. On peut même suggérer de pousser davantage la prise en compte du canal visuo-gestuel, en intégrant les recherches sur la perception du mouvement, la représentation des actions, voire les mécanismes de l'empathie (Berthoz, Jeannerod, ...). La perception visuelle ne se limite pas à la reconnaissance de motifs visuels activant directement l'imagerie mentale, mais consiste en une prise d'indices visuels alimentant toute la chaîne de reconstruction et de simulation de la production gestuelle chez le récepteur du message. D'autre part la LS étant presque toujours utilisée en situation de dialogue, il conviendrait d'intégrer, dans le schéma de communication, les mouvements du récepteur (corps, tête), ses expressions et son regard, ainsi que les prises d'indices effectuées par le locuteur sur ces mouvements pour réguler sa propre production. La prise en compte de l'ensemble de ces éléments, la gestion de cet espace commun de signation, commencent à être intégrés, par nécessité, dans les systèmes informatiques d'analyse ou de synthèse de la LS. Ces travaux récents venant appuyer l'approche choisie dans cette thèse pour présenter la LS, il serait judicieux de compléter la bibliographie par quelques références..

L'analyse des composants d'une structure passive en LS (chapitre 3), riche, intéressante et très bien illustrée, fait apparaître l'importance des phénomènes de spatialisation et des structures de transferts personnels. Elle suscite aussi plusieurs réflexions chez le lecteur.

Comment décider si telle caractéristique est spécifique à la LS ou si elle provient du fait que c'est une langue uniquement parlée (pas de prégnance de l'écrit), toujours en situation et encore peu utilisée en milieu académique, universitaire ou dans des contextes culturels ?

Le constat du manque de signes métalinguistiques ainsi que les remarques sur les critères de segmentation ou sur le choix des paramètres descriptifs des signes ne devraient-ils pas conduire à mener ces recherches en LS, y compris leur explication, de manière à faire émerger ces concepts dans cette langue, plutôt que de chercher les réalisations, dans la LS, de concepts élaborés pour les langues vocales ? La participation active de chercheurs sourds à ces travaux relèverait de la même démarche. Il faut féliciter Pierre Guitteny d'avoir associé un dessinateur sourd à ses travaux, pour rendre compte par l'image des caractéristiques de la LS. Les discussions sur les catégories, les verbes, les noms, etc.... sont-elles pertinentes pour une langue qui n'a pas d'écriture ? On constate d'ailleurs que si la présentation de la LS par une glose en français est particulièrement inadaptée, la

présentation d'un énoncé par quelques dessins-clés pose également problème, car ce n'est pas une écriture, comme cela est bien souligné dans le mémoire.

Pour terminer, Pierre Guitteny prend position (chapitre 4) en faveur de l'existence de structures du passif en LS, marquées de deux façons différentes suivant qu'il y a ou non transfert personnel. Cette affirmation est étayée de plusieurs exemples bien analysés. Elle montre aussi que le choix de définition présenté au début de l'étude était judicieux. Ce type de critère, basé sur le transfert, laisse penser que cette forme de passif pourra s'intégrer dans une grammaire de l'iconicité, plus difficilement dans des grammaires ne comprenant pas ces structures de transfert ou les phénomènes de spatialisation.

Plus généralement, les LS peuvent être considérées comme des analyseurs pertinents des faits de langue, l'existence d'une dimension supplémentaire les rendant moins contraintes, ce qui apporte un éclairage nouveau sur ces faits de langue. Qu'en est-il en ce qui concerne le passif ? Ceci est sans doute un autre sujet de thèse.

Pour conclure, Patrice Dalle félicite Pierre Guitteny pour la richesse de son travail et la qualité de sa présentation, tant écrite qu'orale, ainsi que pour toutes les questions intéressantes que suscite cette recherche.

### **Intervention de Monsieur Claude MULLER**

Monsieur Claude Muller intervient ensuite, et souligne la grande qualité du travail qui a été réalisé sur cette question difficile d'une reconnaissance d'un phénomène grammatical tel que le passif dans le système sémiologique particulier de la LSF. Le travail est volumineux parce que P.G. a tenu à présenter d'une part très soigneusement les analyses du passif en linguistique générale, d'autre part à introduire aux particularités de la langue des signes, aux différences entre "français signé et LSF et aux problèmes d'interlangues et de variations expressives dans l'expression des signes. C'est ainsi que l'examen particulier du passif en LSF n'intervient qu'à la page 271. Cependant, malgré la longueur, la lecture en est aisée, parce que l'auteur écrit bien et qu'il est en mesure de présenter clairement les analyses les plus abstraites. La présentation est très soignée, les représentations dessinées des phrases en LS sont excellentes et permettent une appréhension fine des paramètres constitutifs d'un signe, y compris dans les expressions du signeur et son utilisation de l'espace.

La présentation linguistique de la notion de passif est bien conçue, illustrée par de nombreuses approches théoriques. La littérature utilisée est très vaste, elle va des théories formelles aux cognitivistes; les grandes références de la littérature sur le passif y sont passées en revue (Shibatani, Siewierska, les linguistes typologues). Les comptes-rendus d'analyses sont assortis de remarques critiques qui sont pour la plupart pertinentes et le rapporteur ne peut que se réjouir de constater que ses propres vues sur le passif sont adoptées par le candidat au terme de cet examen.

La seconde partie présente, avant d'aborder la notion de passif, des remarques très intéressantes pour le linguiste non familiarisé avec les langues des signes, telles que le rôle de l'iconicité, l'analyse de type morphématique dans la combinatoire interne aux signes, ou encore les phénomènes d'incorporation (p.197) qui rappellent en effet ce qui se passe dans certaines langues "exotiques". L'analyse des variantes de "manger" selon le type d'aliment est éclairante sur ce phénomène en LSF. La présentation des catégories pertinentes, nom opposé au verbe, problème des classificateurs, est également très intéressante. La syntaxe proprement dite montre l'impact de l'ordre des signes sur l'interprétation. La présentation de l'impersonnel, ou celle du quasi-impersonnel en "on", qui est une question importante dans l'analyse des diathèses puisque cette construction met au premier plan l'action verbale, est judicieusement comparée au passif (on peut en effet confondre aisément une

construction personnelle de type "on et un passif). Par contre la présentation des verbes météorologiques est un peu elliptique (p. 267). Puisqu'il n'y a qu'un signe pour "pluie-tomber", "neige-tomber", cela ressemble bien à l'impersonnel des langues orales, le critère du clitique sujet "il" n'étant évidemment pas pertinent. Le rapporteur s'est demandé à ce propos si on distingue et comment le nom "pluie" par exemple dans "Le soleil chasse la pluie", du verbe "il pleut".

La présentation du passif en LSF montre bien le changement d'orientation qui accompagne la "facette" patient/action du verbe dans ce cas. Les exemples montrent une diathèse passive, avec le plus souvent une orientation différente du signe "verbe" et la prise en charge du rôle du patient. En cela, si on adopte mon analyse du passif, on peut parler d'une diathèse passive, qui ne peut plus être discutée. La thèse aurait peut-être pu aller plus loin et se poser la question des détails modifiant le signe verbal, et pas seulement la relation au patient: dans le renversement qui s'opère pour le verbe "parler en langue des signes" (p. 295) ou encore pour "gronder" (p. 296), la direction du mouvement inversée avec le maintien d'un noyau significatif commun fait songer à une modification du signifiant du verbe, à quelque chose comme une "voix", sans cependant qu'il y ait une régularité au-delà du retour vers le locuteur identifié au patient. Une autre question intéressante aurait pu être abordée, celle de la possible passivation vers le bénéficiaire, par exemple sur "parler en LSF", ou plus probablement sur "donner": peut-on envisager à côté de la diathèse donateur/verbe, deux variantes, l'une de type patient/ verbe, par exemple "un cadeau est donné", et quelque chose comme "moi donné (un cadeau)", orienté vers le bénéficiaire? Peut-être ces remarques n'ont-elles pas de sens pour la LSF. Dans la suite du travail, de nombreux exemples sont donnés de passifs, avec des "textes" de niveau de langue différents, et les résultats sont absolument convaincants pour le rapporteur. Un bémol cependant sur un détail de présentation: à la fin, les annexes semblent de trop, en particulier le long développement sur le passif en français: il aurait fallu intégrer ces éléments dans la description du passif donnée dans le premier volume.

Au total, c'est une excellente thèse, d'un grand intérêt pour la compréhension du passif, et au-delà, apte à nourrir la réflexion sur des questions centrales en linguistique générale. Le rapporteur termine en félicitant le candidat pour ce magistral travail.

### Délibération du Jury

Le jury délibère et décerne à Monsieur Pierre GUITTENY le grade de Docteur de l'Université Bordeaux 3, Spécialité Linguistique, Mention Très Honorable avec les félicitations à l'unanimité.



Christian CUXAC

Patrice DALLE

Agnès MILLET

Claude MULLER

Henri PORTINE